

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
du 22 mars 2023
TENU A LA MAIRIE DE SERLEY A 20H00

PRESENTS : Nicolas VILAIN, Françoise EUVRARD, Patrick MICHELIN, Isabelle MARTINET, Matthieu RABOT, PARADIS Laurent, H  l  ne LIET, John SIMONET,

EXCUSES : Philippe DRIVON, Sylvie BERNARD, GALLAND Vanessa, Quentin PERRUSSON, Alexis GAUTHIER, Sarah BARUET (donne procuration    Fran  oise EUVRARD) Daniel CEVRERO

Approbation du proc  s-verbal du 1^{er} mars 2024    l'unanimit   par le Conseil Municipal

2) Vote des budgets Assainissement et Commune

1) Approbation des affectations de r  sultat 2023 pour les budgets Commune, Assainissement :
Apr  s pr  sentation par M. le maire, le compte de r  sultat 2023 est approuv   par le Conseil.

2) Vote des budgets primitifs 2024 pour les budgets Commune, Assainissement :
Apr  s   tude et ventilation d  taill  e des pr  visions de d  penses et recettes pour l'ann  e 2024, les budgets primitifs principaux de la commune et de l'assainissement sont adopt  s    l'unanimit  .

3)Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2024 :

Il est d  cid   de ne pas augmenter les taux    savoir :

Taxe fonci��re b��ti :	30.09 %
Taxe fonci��re non b��ti :	23.57 %
Taxe Habitation :	12.53 %
Cotisation fonci��re des entreprises :	15.19 %

3) D  lib  ration concernant les ZAER

Vu la loi n   2023-175 du 10 mars 2023 relative    l'acc  l  ration de la production d'  nergies renouvelables, notamment son article 15,

Conform  ment    la loi, une consultation du public a   t   effectu  e du 1^{er} mars au 22 mars 2024 selon les modalit  s suivantes :

- Affichage sur le panneau de la mairie
- Information sur le site de la Mairie de Serley
- Information sur panneau Pocket

La municipalit   a donc travaill      une cartographie de proposition de zones d'acc  l  ration des   nergies renouvelables. Les zones concern  es sont les suivantes :

- La g  othermie
- Le photovolta  sme
- L'a  rothermie
- L'  nergie bois
- L'agrivolta  sme
- M le Maire soumet cette proposition de zones, apr  s avoir d  lib  r      l'unanimit   des pr  sents, le conseil municipal :

DEFINIT comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées figurant en annexe à la présente délibération

VALIDE la transmission de la cartographie de ces zones à M le sous-préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département de Saône et Loire, sous forme cartographiques (SIG) à l'adresse : <https://planification.climat-energie.gouv.fr/>

4) Proposition de plusieurs devis

- Gîte communal : proposition de devis concernant l'installation d'une nouvelle alarme au gîte. Présentation du devis de l'entreprise AGELEC d'un montant de 4030.92 € TTC. Devis accepté par le Conseil Municipal.
- Salle des fêtes : mise aux normes de l'électricité de la salle des fêtes. Présentation du devis de l'entreprise AGELEC d'un montant de 2432.40 € TTC. Devis accepté par le Conseil Municipal.
- Cloches église : suite à un problème avec la centrale qui déclenche l'horloge des cloches celle-ci doit être remplacée. Au vu du devis de l'entreprise BODET qui semble très élevé, Monsieur le Maire est chargé de demander un autre devis.

5) Point sur les devis pour les travaux de l'école de Serley

Monsieur le Maire informe que les demandes de subventions qui avaient été transmises. Ont été acceptées par le Conseil Département et la préfecture.

Les travaux débuteront dès que possible.

La création de la nouvelle salle de classe fera l'objet d'un emprunt auprès d'un organisme de financement.

6) Questions et informations diverses

- Logement école : remplacement de la porte du logement des écoles situé rue de la Champonnière par la société 2MP Fermeture.
- Gîte : la toiture du gîte va être réparée début avril.
- Fleurissement : versement d'un virement de 160 € suite au passage du jury.
- Remerciement de la ville de Genas.
- JSP Mervans : le Conseil Municipal décide d'octroyer à l'unanimité une subvention de 50 € aux JSP de Mervans.
- Bulletin municipal : le bulletin municipal est en cours d'éditions auprès de l'imprimerie. Le devis s'élève à 871.20 € TTC. Il sera distribué dès réception.
- Location Gîte : suite aux nouveaux tarifs du gîte, une demande a été faite par des clients de longue date d'avoir encore pour cette année les tarifs 2023. Demande acceptée pour cette année uniquement.
- Conseil de Classe : demande des maitresses de rester à 4 jours d'école par semaine. Demande acceptée par le Maire.

Fin séance 22h00

Le Maire
Nicolas VILAIN



PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
du 12 avril 2023
TENU A LA MAIRIE DE SERLEY A 20H00

PRESENTS : Nicolas VILAIN, Françoise EUVRARD, Patrick MICHELIN, Isabelle MARTINET, Matthieu RABOT, PARADIS Laurent, Hélène LIET, John SIMONET, Sylvie BERNARD, GALLAND Vanessa, Sarah BARUET

EXCUSES : Philippe DRIVON, Quentin PERRUSSON (donne procuration à Nicolas VILAIN), Alexis GAUTHIER (donne procuration à Vanessa GALLAND), Daniel CEVRERO

Approbation du procès-verbal du 22 mars 2024 à l'unanimité par le Conseil Municipal

1) Retrait des délibération n° 16 et 17 de 2024

Monsieur le Maire fait part des observations de la trésorerie de Louhans concernant une erreur dans le report du résultat 2023 concernant le budget de la commune. En effet le résultat reporté étant erroné il faut donc retirer les délibérations 16-2024 et 17-2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents accepte le retrait des délibérations 16-2024 et 17-2024

2) Vote de l'affectation du résultat et du budget Communal

1) Approbation des affectations de résultat 2023 pour le budget Commune.

Après présentation par M. le maire, le compte de résultat 2023 est approuvé par le Conseil.

2) Vote des budgets primitifs 2024 pour le budget Commune.

Après étude et ventilation détaillée des prévisions de dépenses et recettes pour l'année 2024, le budget primitif de la commune est adopté à l'unanimité.

3) Délibération concernant la Nouvelle Bonification Indiciaire

Vu le décret n° 2022-281 du 28 février 2022 relatif à la nouvelle bonification indiciaire des secrétaires de mairie des communes de moins de 2000 habitants ;

Mme ANGONIN Coraline, secrétaire de Mairie de la commune de Montjay n'ayant pas bénéficiée de cette revalorisation au 2 mars 2022, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présent décide la rétroactivité de la Nouvelle Bonification Indiciaire du 2 mars 2022.

5) Point sur les devis pour les travaux de l'école de Serley

Monsieur le Maire présente les devis concernant les travaux de l'école.

- Salle de motricité :
 - Devis 2MP Fermeture : 10506.16 € TTC
 - Devis IPP Isolation : 2992.74 € TTC
 - Devis AGELEC électricité : 792 € TTC

Les devis pour la salle de motricité sont acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- Nouvelle salle de classe :
 - Devis BLANCHOT maçonnerie + isolation : 11721 € TTC
 - Devis AGELEC électricité : 2676 € TTC

- Devis 2MP Fermeture : 9237.96 € TTC

Les devis pour la création de la nouvelle salle de classe sont acceptés à l'unanimité du Conseil Municipal.

La création de la nouvelle salle de classe fera l'objet d'un emprunt auprès d'un organisme de financement.

Une réunion de chantier est à prévoir début du mois de mai.

6) Questions et informations diverses

- Logement Ville des Maréchaux : remplacement de 2 portes de garages par l'entreprise JC BONIN pour un montant de 1865.70 € HT.
- Piscine Serley : Léo PACCAUT sera le mettre nageur pour la période de juillet et août 2024.
- Bulletin Municipal : réception du bulletin en mairie, la distribution se fera par les conseillers municipaux.
- Election européenne du 9 juin prochain : un tableau va être établi concernant la tenue du bureau de vote.
- Participation citoyenne prévu le 25 mai 2024, un courrier sera distribué aux habitants de la commune.
- Remercie de Mme LIET à Mr MICHELIN concernant la mise en place d'une nouvelle étagère dans la cabane à livre.
- Cantine scolaire : déménagement de la cantine scolaire dans la petit salle de la salle des fêtes à partir de la rentrée des vacances de pâques.

Fin séance 22h00

Le Maire
Nicolas VILLAIN

